

## Dossier d'inscription **DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER**

Dossier à retourner impérativement **avant le 8/09/2017**  
(cachet de la poste faisant foi)

***A compléter scrupuleusement  
et à retourner rapidement accompagné  
de toutes les pièces justificatives à :***

Institut de Formation des Ambulanciers  
132 rue Henri Champion - 72100 LE MANS  
Tél : 02 43 40 60 85 - Fax : 02 43 84 95 48  
[www.cfa.lemans.sarthe.cci.fr](http://www.cfa.lemans.sarthe.cci.fr)

Directeur : Didier GUILLOT  
Assistante administrative : Emilie DUCHESNES

## PIÈCES À FOURNIR

Pour que votre inscription aux épreuves de sélection soit effective, nous vous demandons de nous transmettre au plus tard le **8 septembre 2017** les documents suivants :

- Dossier d'inscription (ci-contre) dûment complété avec une photo originale agrafée ou collée,
- Copie lisible de votre carte d'identité (**recto/verso**) ou du livret de famille,
- Copie **recto-verso** du permis de conduire, conforme à la réglementation en vigueur et en cours de validité (hors période probatoire au début de la formation),
- Copie de l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance (Cette attestation est obtenue après examen médical effectué dans les conditions définies par l'article R 221-10 du Code de la Route. Pour obtenir la liste des médecins agréés, vous pouvez vous adresser à la Mairie de votre commune, à la Préfecture ou consulter le site internet de votre préfecture),
- Certificat médical **original** ci-joint de non contre-indications à la profession d'ambulancier, complété par un médecin agréé par l'ARS (voir document 1),
- Certificat médical **original** ci-joint de vaccinations (voir document 2),
- Curriculum Vitae **mis à jour par ordre chronologique**,
- Chèque de 75 € libellé à l'ordre de « Monsieur le trésorier de la CCI », couvrant les frais de dossier et/ou d'inscription aux épreuves de sélection (**frais non remboursés en cas de désistement, d'absence ou d'échec**),
- Attestation de l'employeur pour les personnes ayant exercé au moins 1 mois en tant qu'auxiliaire ambulancier (voir document 3)
- Attestation de validation du stage d'orientation professionnel (140h) pour les candidats à la session temps plein (document 4)
- Copie d'une attestation de formation de secouriste de moins de 2 ans pour les candidats à la session en alternance (se renseigner auprès de la croix rouge, de la protection civile ou des sapeurs-pompiers),
- Copie du baccalauréat ou d'un diplôme permettant une dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité,
- Copie des 12 derniers bulletins de salaire (pour les personnes ayant exercées la fonction d'auxiliaire ambulancier pendant une durée continue d'au moins un an durant les 5 dernières années).

**Aucun dossier incomplet ne sera accepté.**

## Cadre réservé IFA

Diplôme d'État d'Ambulancier

Date retour dossier :

PHOTO

Session souhaitée :  Cycle long  Cycle court

Mme  Melle  M.

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Nationalité : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Mobile : .....

E-mail : .....

Diplôme(s) scolaire(s) obtenu(s) : .....

Diplôme(s) de secourisme(s) : .....

Permis B obtenu le : .....

Attestation préfectorale de conduite d'ambulance obtenue le : .....

Etes-vous actuellement en activité ?  Oui  Non

Si oui,

en Contrat à Durée Déterminée (CDD) Du ..... au .....

en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) Depuis le .....

en Intérim Depuis le .....

Raison sociale de l'entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

N° SIRET : .....

Téléphone de l'entreprise : .....

Si non,

Etes-vous inscrit au Pôle Emploi ?  Oui  Non

Numéro identifiant : ..... Date d'inscription : .....

Avez-vous une prise en charge financière d'envisagée ? Si oui laquelle ?

Je soussigné(e) ..... atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

Fait à : ..... Date : .....

Signature du candidat :

# Diplôme d'État d'ambulancier

## LE MÉTIER

L'ambulancier assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés ou de parturientes dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic.

Il peut exercer dans le secteur public (hôpital) ou privé, en tant que salarié ou en créant sa propre entreprise.

## LA FORMATION

Le Diplôme d'Etat d'Ambulancier est délivré par le Ministère de la Santé après validation des épreuves de certification de chaque module.

Aucun diplôme n'est obligatoire pour être candidat à la formation, il est cependant impératif d'être titulaire du permis de conduire (B) conforme à la législation en vigueur et en état de validité (hors période probatoire au début de la formation).

L'Institut de Formation des Ambulanciers dispose de 48 places. L'enseignement dispensé se déroule soit :

- en alternance à raison de 2 jours de cours par semaine (mercredis et jeudis) et 5 semaines de stage (24 places),
- à temps plein sur 4 mois et demi (24 places).

L'accès à la formation se fait sous deux conditions :

- être sélectionné à l'issue de l'épreuve orale d'admission,
- disposer d'un contrat de formation en alternance dans une entreprise de transport sanitaire (publique ou privée) pour la session en alternance.

## CALENDRIER

**Les formations se déroulent :**

- du 1<sup>er</sup> février au 22 juin 2018 pour la session cycle court
- du 7 février 2018 au 17 janvier 2019 pour la session cycle long

**Une demi-journée de pré-rentree** (non comprise dans le temps de formation) **aura lieu :**

- le 31 janvier 2018 de 9 h à 12 h pour les « cycle court »
- le 2 février 2018 de 9 h à 12 h pour les « cycle long »

- Clôture des inscriptions aux épreuves de sélection : 8 septembre 2017
- Epreuve d'admissibilité (écrits) : matinée du 9 octobre 2017 (sur convocation uniquement)
- Epreuve orale d'admission (entretien) : du 6 au 17 novembre 2017 (sur convocation uniquement)

## LE COÛT DE LA FORMATION

**Pour la session en alternance :**

Le coût de la formation est fixé à 4163,25 € TTC.

Le diplôme d'Etat d'Ambulancier, préparé en alternance, implique que la formation se déroule dans le cadre d'un contrat de travail dans une entreprise de transport sanitaire ; **la recherche d'un employeur est indispensable.**

**Pour la session à temps plein :**

Le coût de la formation est fixé à 3999,45 € TTC.

Il ne sera rempli aucun document de prise en charge personnalisé avant les résultats du concours d'entrée, **exceptés les dossiers FONGECIF.**



**En 2018, pour les demandeurs d'emplois inscrits au Pôle Emploi, la formation est susceptible d'être prise en charge par la Région des Pays de la Loire.**

Les personnes souhaitant faire une demande de prise en charge financière par un organisme doivent le faire **le plus rapidement possible et au minimum un mois avant le début de la formation** pour tenir compte des délais nécessaires à l'étude de leur dossier (excepté les dossiers FONGECIF dont les délais sont de 3 mois).

En cas d'acceptation, il est impératif de **fournir une « attestation de prise en charge »** des frais de formation 15 jours avant le début de la formation.

Les personnes qui ne bénéficient d'aucune prise en charge financière doivent impérativement verser un **acompte de 1000 €** à la signature du contrat, au plus tard **15 jours avant** le début de la formation. Le solde du règlement sera échelonné et à suivre mensuellement.

**Cette formation est éligible au CPF (code 2082).**

## LE CONTENU DE LA FORMATION

### **1. Enseignements théorique et pratique au centre de formation : 455 heures**

- Module 1 (105 h) : Assurer les gestes adaptés à l'état du patient dans toute situation d'urgence
- Module 2 (70 h) : Apprécier l'état clinique d'un patient
- Module 3 (35 h) : Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Module 4 (70 h) : Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients
- Module 5 (70 h) : Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage
- Module 6 (35 h) : Assurer la sécurité du transport sanitaire
- Module 7 (35 h) : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Module 8 (35 h) : Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession

### **2. Stages clinique et en entreprise : 175 heures**

- Service court ou moyen séjour : 35 h
- Service d'urgence : 35 h
- SAMU/SMUR : 35 h
- Entreprise de transport sanitaire : 70 h

**Sont déclarés reçus au Diplôme d'Etat d'Ambulancier les candidats ayant validé l'ensemble des modules et des compétences.**

**L'assiduité aux cours et en stage est indispensable à l'obtention du diplôme.**

# Epreuves de sélection au concours d'entrée

L'admission en formation est soumise à la réussite aux épreuves de sélection régionales. Elles comprennent une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission communes aux IFA de la Région Pays de la Loire (Nantes, Angers, le Mans et la Roche sur Yon).

## 1- EPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ :

**Epreuve écrite de 2 h (niveau brevet des collèges) notée sur 20 points :**

- Français (10 points) : étude de texte qui a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

**Une note égale ou inférieure à 2,5/10 est éliminatoire.**

- Arithmétique (10 points) : porte sur les quatre opérations numériques et sur les conversions mathématiques. L'usage de la calculatrice est interdit au cours de cette épreuve. L'objectif est de tester les connaissances et les aptitudes numériques du candidat.

**Une note égale ou inférieure à 2,5/10 est éliminatoire.**

Dispense : candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (niveau IV), candidats titulaires d'un diplôme du secteur sanitaire ou social de niveau V minimum, candidats titulaires d'un diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu, candidats ayant été admis en formation d'auxiliaires médicaux.

**Seront convoqués à l'épreuve orale d'admission :**

- Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve écrite, **sans note éliminatoire à l'une des deux épreuves.**

- Les candidats dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

- Les candidats souhaitant intégrer la formation cycle court ayant effectué un stage d'orientation professionnelle de 140 h dans une entreprise de transport sanitaire habilitée ou un service hospitalier en charge du transport sanitaire. Ce stage peut-être réalisé en continu ou en discontinu au maximum sur 2 sites différents.

## 2- EPREUVE ORALE D'ADMISSION :

D'une **durée de 20 minutes**, cette épreuve est **notée sur 20 points**.

Elle comprend :

- Le commentaire d'un texte de culture générale du domaine sanitaire et social devant un jury de professionnels (12 points) : l'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à comprendre des consignes, à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente et à s'exprimer,

- Un entretien avec le jury (8 points) : l'objectif est d'évaluer la motivation du candidat, son projet professionnel et ses capacités à suivre la formation.

**Une note inférieure à 8/20 sur l'ensemble de cette épreuve est éliminatoire.**

Dispense : candidats ayant exercés, à la date des épreuves, les fonctions d'auxiliaire ambulancier pendant une durée continue d'au moins un an durant les 5 dernières années, dans une ou plusieurs entreprises de transport sanitaire (sur présentation des 12 derniers bulletins de salaire).

**A l'issue des épreuves de sélection et après synthèse des notes obtenues, une liste principale de 24 candidats sur chaque session et une liste complémentaire seront établies.**

**Sont dispensés des épreuves de sélection les candidats titulaires du diplôme d'état d'Aide Soignant, du diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture, du diplôme d'état d'Auxiliaire de Vie Sociale ou du diplôme d'état d'Assistante de Vie aux Familles.**

# Certificat médical de non contre-indications à la profession d'ambulancier ou d'auxiliaire ambulancier

Je soussigné(e) Docteur .....

Médecin agréé ARS, certifie avoir examiné ce jour :

Madame, Monsieur, .....

J'atteste que le candidat ne présente aucun problème locomoteur ou psychique, ni aucun handicap incompatible avec la profession d'ambulancier ou d'Auxiliaire ambulancier (handicap auditif, visuel, amputation d'un membre...).

Fait à ..... le.....

Cachet et signature du médecin agréé par l'ARS\*

\* Liste disponible sur le site <http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr>  
(► Accompagnement et soins ► services de santé ► médecins agréés)

# Certificat médical de vaccinations

*(Les photocopies des carnets de vaccinations ne sont pas acceptées)*

Je soussigné(e) Docteur .....  
certifie avoir examiné, ce jour, Madame, Monsieur, .....

J'atteste que le candidat a subi les vaccinations suivantes :

## **Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite :**

- 1<sup>re</sup> injection : .....
- 2<sup>e</sup> injection : .....
- 3<sup>e</sup> injection : .....
- Rappels : .....

## **Hépatite B :**

- 1<sup>re</sup> injection : .....
- 2<sup>e</sup> injection : .....
- 3<sup>e</sup> injection : .....

Date du rappel ou du dosage d'anticorps anti-HBs : .....

Sujet immunisé :  Oui  Non\*

(\*Arrêté du 02/08/13 : la remise de l'immunisation doit être apportée par 1 contrôle sérologique systématique)

## **Tuberculose :**

- Date : .....

J'atteste que le candidat a subi une **intradermoréaction** : test datant de moins de 3 mois selon les critères définis à l'article 3 de l'arrêté du 13/07/04, modifié par décret du 17/07/07 maintenant l'obligation pour les professions de santé.

Date du test : ..... Résultat : .....

Fait à ..... le.....

**Cachet et signature du médecin**



# Attestation de l'employeur

## pour les personnes ayant exercé au moins un mois en qualité d'auxiliaire ambulancier

**CANDIDAT :**

Nom : ..... Prénoms : .....  
 Nom de jeune fille : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Localité : .....  
 Tél domicile : ..... Fax : .....

**PÉRIODE D'EXERCICE PROFESSIONNEL :**

Du ..... au .....

**ENTREPRISE :**

Raison Sociale : .....  
 SIRET : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Localité : .....  
 Tél : ..... Fax : .....  
 Nom du responsable de l'entreprise : .....

**APPRÉCIATION DE L'EMPLOYEUR :**

CRITÈRES	Insuffisant	Moyen	Bon	Très bon	OBSERVATIONS
Aptitude physique (agilité, résistance, port de charges, ergonomie)					
Motivation professionnelle					
Exactitude, rigueur					
Maîtrise d'un véhicule sanitaire					
<b>APPRÉCIATION GÉNÉRALE</b>					

Date :

Cachet et signature du responsable de l'entreprise :

# Attestation de validation du stage d'orientation professionnel (140h)

(à fournir au plus tard le jour de l'oral)

## CANDIDAT :

Nom : ..... Prénoms : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Tél domicile : ..... Fax : .....

## DATES DU STAGE :

Du ..... au .....

## ENTREPRISE :

Raison Sociale : .....  
SIRET : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Tél : ..... Fax : .....  
Nom du responsable du suivi du stage : ..... Fonction : .....

## APPRÉCIATION DE L'EMPLOYEUR :

CRITÈRES	Insuffisant	Moyen	Bon	Très bon	OBSERVATIONS
Intérêt pour la profession d'Ambulancier					
Curiosité intellectuelle					
Exactitude, rigueur					
Capacité à s'intégrer au sein d'une équipe					
<b>APPRÉCIATION GÉNÉRALE</b>					

Stage de 140h validé :  Oui  Non

Date :

Cachet et signature du responsable de l'entreprise :